

Montpellier, le 24 janvier 2019

Communiqué de presse

IRD, IPT et SATT AxLR signent un accord à Tunis

La SATT AxLR et l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) se sont déplacées à Tunis à la mi-décembre 2018 afin de conclure un accord avec l'Institut Pasteur de Tunis (IPT). Cet accord tripartite a été signé en faveur de l'investissement et de la valorisation d'un projet porté par l'IRD et l'IPT par la SATT AxLR.

La collaboration entre l'IRD et l'IPT a été amorcée il y a plusieurs années. Elle a conduit en mai 2018 à un dépôt de brevet en copropriété sur un nouveau vaccin prophylactique en prévention de la leishmaniose, une maladie jusqu'alors négligée.

À la suite de l'évaluation des résultats obtenus dans le cadre d'une étude spécifique, la SATT AxLR a souhaité investir et prendre en charge la valorisation du projet. L'investissement ayant été accepté par son conseil d'administration. Cet engagement, d'un montant de 179 k€ pour un projet d'une durée de 14 mois, permettra aux équipes de l'IRD et de l'IPT d'obtenir les résultats manquants pour renforcer le brevet et pour intéresser des industriels. Les deux instituts réaliseront les travaux de développement dans leurs installations respectives à Tunis et à Montpellier. Il s'agit du premier projet en partenariat de la SATT AxLR avec l'IPT.

Contact presse:

SATT AxLR

Franck-Léopold Erstein

Tél : 06 07 28 21 43

Email : fle-externe@axlr.com